



BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR Etudes et Economie de la Construction

Public :

- ◆ De 15 à 30 ans (apprentissage)
- ◆ + de 30 ans (formation continue)

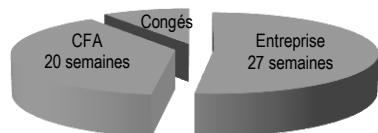
Niveau requis :

- ◆ Bac général S et ES
- ◆ Bac STI (génie civil ou électronique)
- ◆ Bac Pro Technicien d'études du bâtiment
option A : études et économie
- ◆ Bac Pro Technicien d'études du bâtiment
option B : assistant en architecture
- ◆ Bac Pro Technicien du bâtiment :
organisation et réalisation du gros œuvre

Pour tout autre diplôme,
se renseigner auprès du BTP-CFA

Durée : 2 ans par alternance

- ◆ 1400 h de formation au CFA, le reste en entreprise



Répartition du temps de formation sur une année

Statut :

- ◆ Contrat d'apprentissage
- ◆ Contrat ou période de professionnalisation
- ◆ Formation continue

par alternance

OBJECTIF DU DIPLOME

Le BTS Etudes et Economie de la Construction forme des spécialistes de la prescription et de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de voiries ou de réseaux, ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la Construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurance ou une administration. Il peut également exercer son activité en libéral.

Il intervient à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en œuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable. Le technicien peut alors déterminer l'enveloppe financière qui devra être affectée aux travaux. En parallèle, il mène plusieurs actions : description technique des ouvrages, établissement de l'offre de prix de l'entreprise de bâtiment ou de travaux publics.

En cours de travaux, il aide au maintien de l'engagement initial en assurant un contrôle financier de la réalisation ; il dresse des états de situations, procède à des révisions de prix et à l'analyse des résultats du chantier.

COMPETENCES GENERALES

Le domaine de compétences de ce technicien supérieur englobe les constructions neuves, les réhabilitations, les rénovations, les restaurations et les diagnostics.

Le titulaire de ce BTS possède des compétences dans les diverses techniques de la construction (gros œuvre et second œuvre) lui permettant l'exploitation des documents techniques nécessaires à l'accomplissement des missions qui lui sont confiées. Il étudie les caractéristiques des matériaux de l'ensemble des corps d'état et des équipements des corps d'état technique ; il étudie également la définition des ouvrages.

Chargé de déterminer le coût d'un projet, il est formé à l'analyse, à l'élaboration des quantités, à la constitution des prix et à la gestion financière des marchés de travaux. Il est garant de la maîtrise des coûts, dans le respect des délais, de la quantité, de la réglementation, de la sécurité et de l'environnement.

De plus, ses connaissances lui permettent d'exercer son activité en relation avec tous les autres intervenants dans l'acte de construire. Il doit appréhender le rôle des différents intervenants dans leur contexte afin de conduire son action en adéquation avec la dynamique de la filière.

Services à disposition au CFA :

- ◆ Un foyer avec baby-foot, consoles de jeux, karaoké, animations et sorties...
- ◆ Un service de restauration Self & Sandwicherie...
- ◆ Un service d'hébergement Chambre Individuelle ou collective (2 lits)
- ◆ Un service d'accompagnement socio-éducatif Epanouissement professionnel et personnel
- ◆ Un service « Point conseil BTP » Formation & Orientation...
- ◆ Un service « Point écoute », aides financières, Autonomisation, Lutte contre le décrochage...
- ◆ Un service de transport quotidien gratuit Gare routière Saintes- CFA
- ◆ Un service de bus de ville aux portes du CFA
- ◆ La gratuité de la formation

Renseignements et Inscriptions :

Valérie MOUSSERON
Conseillère Jeunes et Entreprises
valerie.mousseron@ccca-btp.fr
Tél : 05 46 74 78 70

Monique SIGOILLOT
Chargée de relations avec les entreprises
monique.sigoillot@ccca-btp.fr
Tél : 05 46 74 57 42

BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR Etudes et Economie de la Construction

POURSUITES DE FORMATION

Le BTS permet d'entrer directement dans la vie active.

Cependant, pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études, c'est possible :

- en licence professionnelle bâtiment, construction, génie civil, travaux publics...
- en école d'ingénieurs...

EVOLUTION DE CARRIERE

Le diplôme de BTS Etudes et Economie de la Construction vous assure une insertion professionnelle directe.

Vous exercerez dans des entreprises du bâtiment, dans des agences d'économistes de la construction, dans des cabinets d'architectes, dans des bureaux d'études ou des cabinets d'assurances ou d'expertises. Vous pourrez également exercer votre activité au sein d'administrations, de collectivités territoriales ou plus largement au sein de toute structure devant gérer un parc immobilier.

Vous interviendrez en tant assistant au départ, puis en tant que Chef de chantier, Chef d'équipe et après quelques années d'expérience, en tant que Conducteur de travaux, ou Maître d'œuvre dans les lots Tous Corps d'Etat.

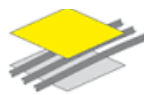
CONTENU DE LA FORMATION

- Modules d'Enseignement Professionnel

- Etudes des constructions
- Economie de la construction
- Economie et gestion d'entreprise
- Projet d'ouvrage

- Modules d'Enseignement Général

- Français,
- Mathématiques,
- Sciences Physiques,
- Langue vivante,



BTP CFA
CHARENTE-MARITIME
Le réseau de l'apprentissage BTP

BTP CFA CHARENTE MARITIME
11 rue de l'ormeau de pied – 17100 SAINTES
Tél. 05 46 74 37 22 Fax 05 46 7433 06

cfabtp.saintes@ccca-btp.fr

<http://www.btpcfa-charente-maritime.fr>

